



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Conséquences de la censure sur le bâtiment et le logement

Question au Gouvernement n° 265

Texte de la question

CONSÉQUENCES DE LA CENSURE SUR LE BÂTIMENT ET LE LOGEMENT

Mme la présidente . La parole est à M. François Jolivet.

M. François Jolivet . Le logement est la première sécurité des Français. Une récente étude du Conseil économique, social et environnemental le place en tête de leurs préoccupations, devant la santé, l'emploi et l'ordre public.

Ces attentes légitimes sont contrariées par un parcours résidentiel bloqué, ce qui explique qu'on compte 2,7 millions de demandeurs de logements sociaux. Des jeunes ne peuvent pas s'installer, des personnes qui voudraient se séparer sont condamnées à continuer à vivre ensemble, des demandeurs d'emploi sont assignés au chômage faute de logement.

M. Inaki Echaniz . La faute à qui ?

M. François Jolivet . C'est la conséquence de la hausse des taux d'intérêt et de l'augmentation du prix de revient des opérations de construction.

M. Inaki Echaniz . C'est la conséquence de votre politique !

M. François Jolivet . Des plans sociaux sont déjà en cours chez les promoteurs et s'annoncent de manière massive dans le bâtiment. Pour ces raisons, j'ai pris l'initiative, avec votre soutien, madame la ministre du logement, et celui du premier ministre, de réunir tous les groupes politiques de l'Assemblée. Chacun à notre manière, nous avons contribué à bâtir, dans le projet de loi de finances pour 2025, un plan de sauvetage du secteur de l'immobilier et des demandeurs de logement.

Le groupe Horizons & indépendants a fait le choix de rendre possible l'accession à la propriété en étendant pendant trois ans le prêt à taux zéro, neuf et ancien, à tout le territoire. Nous voulons également orienter l'épargne privée vers la construction en permettant à des grands-parents et à des parents, de manière exceptionnelle et pour la seule année 2025, de donner à leurs descendants de l'argent destiné à l'achat d'un logement neuf.

Ces avancées risquent de voler en éclats dans quelques heures et d'envoyer dans le décor les emplois comme les demandeurs de logement. Le groupe Horizons & indépendants déposera une proposition de loi sur le sujet si le projet de budget pour 2025 ne pouvait pas être adopté. Les demandeurs de logement et les travailleurs de bâtiment ne sont-ils pas des victimes directes de ce qui s'annonce ? Dit autrement, quel va être le loyer social des Français si la motion de censure est adoptée ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre du logement et de la rénovation urbaine.

M. Thibault Bazin . Il faut être très claire, madame la ministre !

Mme Valérie Létard, ministre du logement et de la rénovation urbaine . Je vous remercie pour votre question car elle met en valeur tout le travail collectif fait dans le projet de budget, sous l'impulsion du premier ministre, Michel Barnier, qui – je l'en remercie également – a fait du logement une priorité nationale et s'est appuyé sur tous les députés et tous les sénateurs volontaires pour travailler sur le budget 2025.

Je vais parler clairement pour que chacun mesure le poids des décisions à venir. Sans budget, il n'y a pas d'extension du prêt à taux zéro à tout le territoire au bénéfice de tous les Français modestes qui voudraient acheter leur logement. (*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR. – Exclamations sur les bancs du groupe RN.*)

M. Thibault Bazin . Elle a raison !

M. Alexandre Dufosset . On aura un budget !

Mme Valérie Létard, ministre . Sans budget, il n'y aura pas d'exonération des droits de mutation en cas d'achat de logements neufs, mesure destinée à relancer l'investissement. (*Les exclamations se poursuivent sur les bancs des groupes RN et UDR jusqu'à la fin de l'intervention de Mme la ministre.*)

M. Hervé de Lépinau . Arrêtez de mentir !

Mme Hanane Mansouri . Il y a 40 milliards d'impôts nouveaux dans votre budget !

Mme Valérie Létard, ministre . Sans budget, la baisse de la réduction de loyer de solidarité attendue par les bailleurs sociaux pour produire 100 000 logements et en rénover 130 000 n'aura pas lieu. (*Bruit sur les bancs du groupe RN.*) Sans budget, nous ne pourrons pas financer les 203 000 places d'hébergement d'urgence pour les femmes victimes de violences, qui resteront donc à la rue. (*Applaudissements sur les bancs du groupe HOR.*)

M. Sébastien Chenu . Vous n'avez pas honte de dire un truc pareil ?

M. Hervé de Lépinau . C'est indigne ! Vous racontez n'importe quoi !

Mme Valérie Létard, ministre . Sans budget, nous ne pourrons pas accompagner la rénovation urbaine car les moyens ne seront pas au rendez-vous en temps et en heure. Sans budget, les taux augmenteront et des centaines de milliers de passoires thermiques ne seront pas rénovées.

Je conclurai en disant mon soutien aux professionnels du secteur, à qui nous devons beaucoup dans le travail mené pour aboutir aux dispositions prévues dans le PLF, et à toutes les personnes mobilisées pour le logement, un sujet si important pour notre pays et pour ses habitants, qui sont notre seule boussole. (*Applaudissements sur les bancs du groupe DR. – Mme Danielle Brulebois applaudit également.*)

Données clés

Auteur : [M. François Jolivet](#)

Circonscription : Indre (1^{re} circonscription) - Horizons & Indépendants

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 265

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Logement et rénovation urbaine

Ministère attributaire : Logement et rénovation urbaine

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 décembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 décembre 2024